

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

wecamp

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1. PARTIES ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION :

Veuillez lire attentivement les présentes conditions générales de location, car elles s'appliquent à tout achat effectué sur notre site web. Vous n'êtes pas autorisé à effectuer un achat sur le site web si vous n'avez pas confirmé que vous avez lu et accepté les présentes Conditions générales et le reste des politiques de confidentialité, en cochant la case qui confirme que vous avez lu et accepté l'Avis juridique, les Conditions d'utilisation du site web et les Conditions de vente, que vous aurez à votre disposition avant de confirmer toute réservation ou tout achat de bons.

1. PARTIES ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES :

WECAMP FUTURE, SL, qui gère la réservation de logements dans LE CAMPING sélectionné par le client dans la liste mise à sa disposition ou la

vente de bons échangeables contre des séjours (réservations de logements) (ci-après également le « Prestataire » ou « LE CAMPING »), téléphone du service clientèle 900.056.003, courriel : info@wecamp.net, étant le propriétaire du site web www.wecamp.net (notre web) établit le document contractuel qui régira la conclusion de réservations ou l'achat de bons par le biais de notre site web ; d'une part.

Et l'Utilisateur – Client (ci-après l' « Utilisateur »), qui effectue la réservation ou achète le bon et est responsable de la véracité des données personnelles fournies au prestataire ; d'autre part.

LES DEUX ACCEPTENT le présent document, ce qui suppose que l'utilisateur :

1. A lu, compris et saisi ce qui est énoncé dans le présent document.
2. Est majeur et qu'il a la capacité légale requise pour contracter.
3. Assume toutes les obligations énoncées dans le présent document.
4. A lu et accepté les présentes conditions générales d'achat à partir du moment où il

effectue une réservation ou achète un bon.

Ce document peut être imprimé et conservé par les Utilisateurs.

Le prestataire met à leur disposition l'adresse électronique info@wecamp.net pour poser toute question relative aux présentes conditions.

Ces conditions sont valables pour une durée indéterminée et sont applicables à tous les contrats conclus par le biais du site web susmentionné du prestataire.

Le prestataire se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes Conditions générales, sans que cela n'affecte les réservations, les bons ou les promotions acquis avant la modification, dans le dessein d'améliorer les services offerts. Dans tous les cas, ces conditions générales doivent être consultées avant la réservation.

Il est conseillé de conserver une copie des données contenues dans la réservation et/ou l'achat

du bon.

La responsabilité civile du CAMPING pour les services fournis est limitée au montant de ceux-ci, l'utilisateur renonçant à réclamer toute responsabilité au CAMPING à quelque titre que ce soit dans tous les cas d'insatisfaction concernant les services fournis à travers notre site web,

ainsi que les éventuels échecs, lenteurs ou erreurs d'accès au site web, y compris la perte de données ou d'autres informations qui pourraient exister dans l'ordinateur ou le réseau de l'utilisateur accédant au site web.

Le CAMPING vous offre des locations de logements à réserver (ci-après dénommées une « réservation ») et la vente de bons pour des montants correspondant aux tarifs les plus bas de nos logements dans les campings et avec lesquels vous pouvez effectuer une réservation une fois achetés (ci-après dénommés un « bon ») par le biais de notre site web.

2. OBJET DU CONTRAT :

2.1 Champ d'application : Le présent contrat a pour objet de régir la relation contractuelle d'achat et/ou de fourniture d'un logement par le prestataire sous un certain prix, ainsi que la réservation et le paiement dudit logement par l'utilisateur lors de l'acceptation par ce dernier des présentes conditions de réservation au cours du processus de la conclusion du contrat en ligne, en cochant la case appropriée.

Les présentes CG sont applicables à compter de la date où la réservation est effectuée ou le bon acheté.

La relation contractuelle susmentionnée comporte la fourniture d'un service, en échange d'un prix spécifique affiché publiquement sur le site web, lorsque l'on effectue une réservation spécifique ou que l'on achète un bon et que l'on effectue la réservation.

2.3 Capacité pour contracter : Pour pouvoir effectuer une réservation, l'utilisateur doit être majeur et disposer de la capacité de contracter. Les réservations ou les achats de bons effectués par des mineurs sans l'autorisation expresse d'un adulte ne seront pas valables.

2.2 Territoire d'application : L'utilisateur peut effectuer des réservations ou acheter des bons par le biais de notre site web depuis le monde entier.

2.4 Acceptation du client : La validation d'une réservation ou de l'achat d'un bon et la réservation subséquente par le biais de notre site web se fait par courrier électronique et implique également que l'utilisateur a préalablement accepté les CG. Ces conditions sont disponibles sur notre site web ou, si vous le souhaitez et en faites la demande, nous pouvons les mettre à votre disposition par courrier électronique.

2.5. Modification des Conditions générales : LE CAMPING se réserve le droit d'apporter des changements et/ou des modifications aux présentes CG à tout moment. Nous conseillons à nos clients de les consulter régulièrement. Dans le cas où ces changements ou modifications sont

introduits après qu'une réservation ou un achat de bon a été effectué, les conditions en vigueur à la date à laquelle la réservation/l'achat a été effectué s'appliquent.

3. INFORMATIONS FOURNIES SUR NOTRE SITE WEB :

3.1 Publication des prix : Les prix des logements sont ceux indiqués au moment de commencer le processus de réservation sur notre site web.

Les prix des bons sont ceux indiqués à chaque moment sur notre site web pour chacun d'entre eux.

3.2 Informations sur les logements et les bons : Les informations contenues dans nos publicités, brochures, autres documents écrits, sur notre site web ou qui vous sont fournies constituent une invitation à faire une réservation, mais en aucun cas leur lecture ou leur consultation ou la simple visite de notre site web n'implique un engagement ou une obligation de faire une réservation ou d'acheter un bon. Le contenu de notre site web est constamment renouvelé et mis à jour pour offrir à nos clients l'information la plus complète et la plus détaillée et peut être consulté en espagnol, en catalan, en français et en anglais. La communication avec les clients et les utilisateurs, ainsi que la formalisation du contrat, se fera dans la langue choisie par le client, en l'indiquant toujours avant d'entamer le processus de conclusion du contrat.

3.3 Disponibilité du/des logement(s) : Les logements publiés sur le site web à tout moment sont ceux qui se trouvent disponibles. Si le logement n'est pas disponible, il ne sera pas publié sur le site web.

3.4 Réservations pour la période d'ouverture du CAMPING : L'horaire de réception des réservations via le web, effectuées pour la période d'ouverture du camping (période indiquée sur la page de chaque camping disponible sur le site web) est de vingt-quatre (24) heures, 365 jours par an. Une fois la réservation effectuée, vous recevrez automatiquement un courrier électronique confirmant le processus et un autre confirmant l'achat dès que le prestataire aura reçu et confirmé le paiement correspondant au montant de ladite réservation.

Les heures de réception et de service téléphonique pendant la période d'ouverture du camping sont de 9h00 à 22h00.

3.5 Fraude : Si LE CAMPING soupçonne ou détecte une anomalie ou une fraude, il se réserve le droit d'annuler votre réservation ou l'achat de votre bon pour des raisons de sécurité.

4. PROCÉDURE DE RÉSERVATION ET/OU D'ACHAT :

Pour que l'utilisateur puisse accéder aux services offerts par le prestataire, c'est-à-dire pour effectuer une réservation ou acheter un bon, il ne sera pas nécessaire de s'enregistrer sur notre site web en créant un compte d'utilisateur, mais seules les données essentielles seront demandées afin de traiter la réservation.

Conformément à l'article 27 de la Loi 34/2002, relative à la société de l'information et le commerce électronique, le CAMPING, avant que vous ne commençiez le processus de réservation d'un logement ou d'achat d'un bon, vous fournit les informations suivantes de manière claire, compréhensible et simple :

Réservation d'un logement

Une fois que vous avez sélectionné le(s) logement(s) que vous souhaitez réserver, la procédure de réservation suit les étapes suivantes :

1. Vous devez choisir le camping, les dates du séjour et le nombre de personnes et cliquer sur consulter. Les logements disponibles apparaîtront et la location souhaitée sera ajoutée au panier en cliquant sur sélectionner, et vous pourrez alors procéder à la réservation.
2. La confirmation de l'achat apparaît (résumé de la réservation effectuée, vos données, le montant de la réservation et le mode de paiement).

Nous vous demanderons une série de données personnelles pour pouvoir effectuer la réservation et nous enregistrerons ces données dans notre base de données, où elles seront conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et, par la suite, jusqu'à la fin des délais de prescription de nos responsabilités. En outre, nous vous demanderons votre consentement pour conserver vos données pendant une période plus longue afin de pouvoir continuer à vous envoyer des informations commerciales sur de nouveaux produits,

services ou toute autre information que nous considérerons comme susceptible de vous intéresser.

Vous devez vérifier les contrôles de spam et de courrier indésirable dans votre boîte aux lettres électronique et toujours vérifier que les données de contact que vous fournissez sont correctes.

3. Après avoir rempli vos données, à côté du montant total de la réservation, il y a une case de vérification que vous devez cocher à titre de preuve d'acceptation des présentes Conditions générales et de l'Avis juridique de notre site web.
4. Pour finaliser le processus, vous devez cliquer sur le bouton Effectuer la réservation.

Achat du bon

Une fois que vous avez sélectionné le bon que vous souhaitez acheter, la procédure d'achat suit les étapes suivantes :

1. Choisissez le bon pour le montant souhaité et cliquez dessus. Il sera ajouté au panier et vous pourrez procéder à l'achat.
2. La confirmation de l'achat apparaît et une série de données personnelles vous seront demandées afin de pouvoir effectuer la réservation. Nous enregistrerons ces données dans notre base de données, où elles seront conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et, par la suite, jusqu'à la fin des délais de prescription de nos responsabilités. En outre, nous vous demanderons votre consentement pour conserver vos données pendant une période plus longue afin de pouvoir continuer à vous envoyer des informations commerciales sur de nouveaux produits, services ou toute autre information que nous considérerons comme susceptible de vous intéresser. Après avoir rempli vos données, à côté du montant total de l'achat, il y a une case de vérification que vous devez cocher à titre de preuve d'acceptation des présentes Conditions générales et de l'Avis juridique de notre site web.
3. L'utilisateur doit toujours vérifier que les données fournies sont correctes et assume toute responsabilité en cas d'introduction d'informations erronées ou fausses.
4. Pour finaliser le processus, vous devez cliquer sur le bouton Finaliser l'achat.

En tout état de cause, le prestataire communiquera à l'utilisateur par courrier électronique, une fois le processus de formalisation achevé, les informations suivantes :

- si le contrat porte sur la réservation d'un logement : toutes les caractéristiques, le prix et le paiement à l'établissement, la date du contrat et les dates de la réservation ;
- s'il porte sur l'achat d'un bon, le montant, le nombre de séjours qu'il permet d'effectuer, la date d'expiration et le lien permettant d'effectuer la réservation et d'échanger le bon contre un séjour.
- Au cas où il y aurait une erreur quelconque dans l'adresse indiquée ou dans toute autre partie de la réservation, vous devez la notifier immédiatement à l'adresse électronique qui apparaîtra sur le site web afin de corriger cette erreur.

En cas de doute, vous pouvez contacter notre service clientèle par l'un des moyens mis à votre disposition sur notre site web.

Le CAMPING fournira le service clientèle GRATUITEMENT par le biais de notre courrier électronique de contact info@wecamp.net ou par téléphone au 900.056.003 ; si vous choisissez un autre moyen de communication, l'utilisateur sera responsable de son coût.

5. CONFIRMATION DE LA RÉSERVATION/ACHAT :

Nous vous enverrons au moment de la finalisation de l'achat une confirmation de la réservation à l'adresse électronique que vous aurez fournie lors de l'achat en ligne.

Si vous ne recevez pas ce courrier électronique, nous vous conseillons de vérifier si vous l'avez reçu dans votre dossier de spam ou de courrier indésirable.

Le paiement de la réservation du séjour se fait à l'arrivée à l'établissement ; vous recevrez des courriers électroniques de rappel 5 jours avant votre arrivée.

Le paiement de l'achat du bon se fait par carte bancaire via web. Une fois l'achat effectué, vous recevrez un courrier électronique de confirmation.

En cas d'erreur dans les données ou si vous n'avez pas reçu le courrier électronique de confirmation, veuillez contacter immédiatement notre service clientèle au 900.056.003 ou envoyer un courrier électronique à info@wecamp.net, afin de procéder à la rectification pertinente.

6. PRIX ET CONDITIONS DE VALIDITÉ DES OFFRES :

Tous les prix affichés sur notre site web incluent la TVA en vigueur au moment de la réservation/de l'achat. Tous les prix indiqués sur le site web sont valables et sont exprimés en euros (€).

L'utilisateur recevra personnellement la facture de la réservation lors du paiement de la réservation.

Les factures des bons sont transmises automatiquement depuis le courriel shop@wecamp.net au moment de l'achat.

Les prix applicables à chaque location de logement et à chaque bon seront ceux publiés sur le site web, et ils sont appliqués automatiquement dans la dernière étape du processus de formalisation du contrat.

Dans le cas de promotions à durée limitée, la réduction de la promotion sera appliquée tant que la réservation aura été enregistrée pendant la période de promotion.

Les données enregistrées par les différents moyens de paiement constituent la preuve de la date à laquelle les transactions financières ont été effectuées et seront utilisées pour déterminer si la réservation fait l'objet d'une promotion ou non.

Pour toute information concernant la réservation/l'achat, l'utilisateur peut contacter le service clientèle du prestataire par téléphone ou par courrier électronique à l'adresse indiquée.

7. MODES DE PAIEMENT :

Dans le processus de réservation en ligne, les détails de la carte de crédit ou de débit sont demandés comme garantie de la réservation :

l'utilisateur doit disposer d'une carte de crédit ou de débit en cours de validité et indiquer tous les chiffres du numéro de la carte, la date d'expiration et le nom du titulaire sur le formulaire correspondant. La transaction est conclue lors de la réservation. Seuls les paiements sécurisés par carte sont acceptés, lorsque votre identité en tant que titulaire de la carte est authentifiée conformément à la méthode établie par votre

banque, par le biais d'un commerce électronique sécurisé (« Verified by Visa » et « MasterCard SecureCode »). La réservation ne peut être prise en compte et ne sera traitée que lorsque le paiement aura été autorisé par votre banque ou votre caisse.

Le système utilisé est appelé SSL (Secure Sockets Layer), un système de paiement dans un environnement sécurisé, puisqu'il permet de crypter les informations transmises lors de la transaction, garantissant ainsi leur confidentialité.

Le montant total de la réservation est débité par carte de crédit ou de débit à l'arrivée de l'utilisateur à l'établissement.

En cas d'annulation tardive avec frais ou de non-présentation de l'utilisateur, la carte de crédit ou de débit indiquée lors de la réservation sera débitée.

L'achat du bon est réglé par carte de crédit ou de débit : l'utilisateur doit disposer d'une carte de crédit ou de débit en cours de validité et indiquer tous les chiffres du numéro de la carte, la date d'expiration et le nom du titulaire sur le formulaire correspondant. La transaction est conclue lors de la passation de la commande. Seuls les paiements sécurisés par carte sont acceptés, lorsque votre identité en tant que titulaire de la carte est authentifiée conformément à la méthode établie par votre banque, par le biais d'un commerce électronique sécurisé (« Verified by Visa » et « MasterCard SecureCode »). La commande ne peut être prise en compte et ne sera traitée que lorsque le paiement aura été autorisé par votre banque ou votre caisse. Le système utilisé est appelé SSL (Secure Sockets Layer), un système de paiement dans un environnement sécurisé, puisqu'il permet de crypter les informations transmises lors de la transaction, garantissant ainsi leur confidentialité.

En ce sens et par souci de sécurité, nous n'aurons pas d'accès direct aux informations relatives aux coordonnées bancaires des utilisateurs. Ces coordonnées et les paiements par carte seront gérés directement par notre établissement bancaire.

8. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE PAIEMENT :

Le droit de rétractation dans la réservation n'est pas applicable, en accord avec l'exception réglementée à l'article 103 I) du Décret législatif royal 1/2007, du 16 novembre 2007, portant approbation du texte révisé de la Loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs, et par d'autres lois complémentaires, étant donné que les services d'hébergement

sont fournis à des fins autres que le logement habituel et que les contrats prévoient une date ou une période d'exécution spécifique.

Aucun bon ne peut être retourné, annulé ou échangé contre de l'argent après son achat.

Vous pouvez procéder à une annulation gratuite avant 12h00, comme indiqué dans la confirmation de réservation. Passé ce délai, si vous annulez, nous débiterons votre carte pour la première nuit.

En cas de réservation au moyen d'un bon, vous pouvez demander un changement de date sans frais, sous réserve de la disponibilité du camping.

Si le logement réservé n'est pas occupé le jour de l'arrivée ou au plus tard le lendemain avant 12h00, la réservation sera automatiquement annulée, à moins que nous n'ayons été informés par écrit du retard. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de retard le jour de l'arrivée ou de départ anticipé.

Cependant, nous mettons à votre disposition une assurance annulation pour vos réservations, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurance externe. Les données sur les conditions et les avantages de cette police d'assurance se trouvent dans un lien que vous trouverez lors du processus de réservation. La contratación de este Seguro es totalmente voluntaria para el cliente y sus prestaciones son totalmente ajenas a WE CAMP FUTURE, SL y al Camping en el que hace Usted la reserva, no haciéndose responsables de ninguna reclamación que pudiera generarse como consecuencia de la contratación de dicho assurance.

9. PROTECTION DES DONNÉES :

Vous trouverez des informations concernant la protection de vos données personnelles, ainsi que l'exercice de vos droits relatifs au traitement de vos données personnelles, dans l'Avis juridique de notre site web.

10. COMMUNICATIONS COMMERCIALES :

Dans le cadre de nos services à la clientèle, nous pouvons utiliser votre adresse de courrier électronique pour vous envoyer des informations commerciales sur nos services et nos actualités, pendant la durée de notre relation commerciale, pour autant que vous nous ayez donné votre consentement explicite, ou encore au cas où vous auriez effectué une réservation ou acheté un bon sans y consentir expressément. Une fois cette relation terminée, nous ne vous enverrons des informations commerciales que si vous y avez consenti expressément.

Vous pouvez vous désinscrire de ce service à tout moment, et ainsi ne plus recevoir d'informations commerciales, en envoyant un courrier électronique à info@wecamp.net avec votre demande en ce sens.

11. CONDITIONS DE SÉJOUR ET DES BONS

CONDITIONS DE SÉJOUR

Pour le séjour au camping, les clients sont tenus de respecter les règles énoncées dans le règlement intérieur, qui est disponible pour tous nos clients à tout moment à la réception du camping.

Le logement peut être occupé le jour de l'arrivée à partir de 16h00 et doit être libéré le jour prévu du départ avant 11h00 du matin.

La parcelle peut être occupée à partir de 13h00 le jour de l'arrivée et doit être libérée le jour prévu du départ avant 12h00. Seul l'emplacement d'un auvent est autorisé et l'installation de tentes de camping ou de toute clôture de séparation supplémentaire à celle prévue par le camping ne sera pas permise.

L'installation des caravanes et des véhicules ne peut être effectuée que pendant les heures d'ouverture de la réception et uniquement dans les zones désignées par la Direction. Les changements de lieu doivent être autorisés. La taxe de séjour, s'il y a lieu, sera appliquée conformément à la législation en vigueur et devra être payée à la réception du CAMPING lors de l'arrivée.

Les animaux de compagnie ne sont acceptés que dans les logements autorisés indiqués dans le moteur de réservation avec leur tarif spécifique. Les animaux manifestement dangereux ou gênants pour les campeurs ne sont pas admis sur le camping. Ils devront toujours être tenus en laisse,

dans les limites de leur parcelle, et leurs propriétaires en seront responsables à tout moment.

Une fois la réservation formalisée, la direction s'engage à réserver le nombre d'emplacements ou de parcelles demandés, sans pouvoir en garantir la localisation exacte. La réservation ne confère que le droit d'occuper un emplacement indéterminé et ne confère aucun autre privilège.

Le prestataire ne saurait être tenu responsable des erreurs de réservation imputables à l'utilisateur ou dues à des circonstances inévitables et extraordinaires.

Services supplémentaires :

Au cas où l'UTILISATEUR souhaiterait solliciter des services supplémentaires, il devra les sélectionner au moment de la réservation, où apparaîtront les conditions et le prix du service en question.

Responsabilités du client :

L'UTILISATEUR s'engage à :

- Respecter les règles du Camping détaillées dans le règlement intérieur et celles contenues dans les présentes conditions, dans cette clause.
- Pendant les heures de repos de 24h00 à 8h00, il n'est pas permis d'utiliser le logement pour des célébrations festives, de faire du bruit ou de circuler dans les installations. En aucun cas, il n'est permis d'occuper le logement/l'emplacement par plus de personnes que celles établies dans sa capacité maximale.
- Les horaires de la piscine sont indiqués dans chaque Camping. Il est interdit de planter des objets tels que des parasols, des auvents, etc. dans l'herbe, ainsi que d'utiliser des matelas gonflables dans la piscine.
- Les enfants doivent toujours être accompagnés de leurs parents et sous leur responsabilité.
- L'UTILISATEUR est responsable du comportement correct de tous ses compagnons de séjour, à défaut de quoi le PRESTATAIRE se réserve le droit d'expulser les occupants du logement, sans droit à des réclamations ultérieures ou à tout type d'indemnisation.

- Le CAMPING n'est pas responsable des dommages directs ou indirects pouvant résulter d'une mauvaise utilisation du logement, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages, les pertes après incendie, les vols, la délinquance, les accidents ou autres types de dommages.
- L'entrée au camping est réservée exclusivement aux campeurs. Dans des cas exceptionnels, la direction, à la demande du client et sous sa responsabilité, peut autoriser l'entrée, toujours pour un temps limité, de membres de la famille et d'amis, qui sont tenus dans tous les cas de présenter leurs pièces d'identité. Au terme de ce temps, le visiteur est considéré comme un client pour une journée à tous égards. Il en sera de même dans le cas où le visiteur ferait usage de l'un des services du Camping.

Recommandations :

- Pour accélérer les départs et éviter les attentes inutiles, veuillez régler votre séjour la veille de votre départ.
- Veuillez faire un usage rationnel de l'eau et des installations, ainsi que de l'environnement. Interdictions :
- Perturber le repos des voisins et/ou pratiquer des activités pouvant déranger les autres campeurs.
- Pratiquer des activités pouvant déranger les autres campeurs
- Faire une mauvaise utilisation de l'eau.
- Introduire des personnes non hébergées sans l'autorisation de la direction.
- Endommager les plantes, les arbres ou les installations du camp.
- Ouvrir ou manipuler les armoires électriques des emplacements. En cas de panne, veuillez vous adresser à la réception.
- Il est interdit d'utiliser des téléviseurs, des radios ou des instruments de musique à des volumes dépassant les limites et dérangeant les voisins.
- Allumer des barbecues ou des feux de bois ou de charbon à l'intérieur ou à l'extérieur du camping (expressément interdit par l'Agence de l'environnement).

Le prestataire ne saurait être tenu responsable des erreurs de réservation imputables à l'utilisateur ou dues à des circonstances inévitables et extraordinaires.

CONDITIONS D'UTILISATION DU BON

Le bon est valable pendant 12 mois à compter de la date d'achat. Le bon peut être utilisé dans tous les campings disponibles sur le site web de WECAMP et pour le montant correspondant au bon acheté.

Sur le site web, chaque bon comporte les informations correspondant aux séjours pour lesquels le client-utilisateur ou le bénéficiaire du bon peut effectuer la réservation. Le processus de réservation se fera par le biais du lien transmis dans le courriel électronique de confirmation. Vous pouvez également effectuer vos réservations sur le site web, en indiquant dans le processus que vous disposez d'un bon cadeau, dont le numéro d'identification devra être précisé.

Le numéro d'identification se trouve sur le bon que le consommateur-utilisateur reçoit dans le courrier électronique de confirmation. Nous vous l'enverrons avec la confirmation d'achat par courrier électronique. Vous devrez présenter ce bon de réservation au camping lors de votre arrivée à la date réservée.

La valeur totale du bon doit être utilisée en une seule réservation. Nous avons des bons disponibles pour les tarifs les plus économiques. Les bons ne peuvent être utilisés que pour la réservation de logements. Les autres services tels que les restaurants, les activités, les expériences ou les articles de merchandising sont exclus.

La personne qui achète le bon ne doit pas nécessairement en être le bénéficiaire, elle peut l'offrir en cadeau. Une fois la réservation effectuée, toutes les conditions énoncées dans le présent document s'appliquent.

WECAMP n'est pas responsable des bons perdus.

12. RÉGIME D'ADMISSION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE WECAMP

Ce Camping (ci-après l'« Établissement »), anticipant les dispositions de l'article 29.2 de la loi 7/2023 du 28 mars sur la protection des droits et le bien-être des animaux, approuve le RÉGIME D'ADMISSION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE suivant dans l'Établissement, conformément aux dispositions suivantes,

RÉGIME D'ADMISSION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE WECAMP

Ce Camping (ci-après l'« Établissement »), anticipant les dispositions de l'article 29.2 de la loi 7/2023 du 28 mars sur la protection des droits et le bien-être des animaux, approuve le RÉGIME D'ADMISSION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE suivant dans l'Établissement, conformément aux dispositions suivantes,

STIPULATIONS

L'Établissement est déclaré établissement « pet-friendly », acceptant l'hébergement dans des logements et des emplacements avec confirmation préalable des animaux dans ses installations, pour lesquels le propriétaire des animaux doit se conformer au régime détaillé dans les articles suivants.

1.- Admission des animaux de compagnie

1.

1. Les animaux dont la présence est autorisée dans l'Établissement sont limités aux types suivants :
 - - Les chats
 - Les chiens no PPT.
 - - 2. L'accès et le séjour des animaux potentiellement dangereux sont interdits conformément aux dispositions normatives et réglementaires, les animaux présentant des signes évidents de danger pour les personnes, les autres animaux et les choses, de maladie ou de manque d'hygiène, ainsi que les animaux en période de reproduction.
 - 3. Les clients qui souhaitent séjourner avec leur animal de compagnie doivent vérifier la disponibilité et le préciser dans la réservation et/ou en informer l'Établissement.
 - 4. Un seul animal sera autorisé par réservation d'hébergement et 2 animaux par emplacement, préalablement confirmés par l'Établissement.
 - 5. Au moment de formaliser la réservation, ou l'inscription, l'Établissement exigera la présentation de la police d'assurance responsabilité civile en vigueur pour les dommages aux tiers, qui inclut dans sa couverture les personnes responsables de l'animal.
 - 6. L'hébergement des animaux de compagnie entraînera un supplément par animal et par jour conformément aux tarifs approuvés et publiés :
 - Hébergement : 27 €/séjour.
 - Emplacements : 5 €/animal/nuit pour le 1er animal et 3 €/animal/nuit pour le 2ème animal.

7. Tout dommage causé par l'animal dans l'Établissement sera facturé au compte du Client.
8. L'animal de compagnie doit disposer des vaccins obligatoires et répondre à toutes les exigences réglementaires requises pour sa possession (puce d'identification, certificat de propriété), pour lesquelles l'Établissement se réserve le droit de demander la présentation, à tout moment pendant le séjour de l'animal, de tout document approprié pour prouver de telles circonstances.
9. Les propriétaires d'animaux de compagnie se trouvant ou étant hébergés dans l'Établissement doivent se conformer aux dispositions de la loi 7/2023 du 28 mars sur la protection des droits et du bien-être des animaux, en ce qui concerne les obligations et interdictions imposées par ledit règlement ou par les règlements qui le remplacent.

2.- Conditions de présence et de séjour des animaux de compagnie

La présence et le séjour des animaux de compagnie dans l'Établissement seront soumis aux règles suivantes :

2.1. Zones et espaces communs

- Les animaux de compagnie doivent rester dans les zones et espaces communs avec leurs propriétaires, en respectant les normes de sécurité qui leur sont imposées, afin qu'ils ne mettent pas en danger l'intégrité physique des autres clients, du personnel de l'Établissement ou la leur. Dans ces zones, les chats doivent surtout rester dans leur cage de transport. Les chiens peuvent être dans une cage de transport ou avec un collier et une laisse conformes aux exigences réglementaires, ainsi qu'une muselière, le cas échéant.
- Il est interdit de nourrir les animaux de compagnie dans les zones et espaces communs et en dehors des lieux spécialement aménagés à cet effet. Le client doit disposer d'outils conçus à cet effet.
- Les propriétaires d'animaux de compagnie sont tenus de collecter les défécations et urines pouvant survenir dans l'Établissement.
- La présence d'animaux de compagnie est interdite dans les zones et espaces communs suivants : bar-restaurant, supermarché, club pour enfants, aire de jeux et piscine.

2.2. Zones hygiéno-sanitaires sensibles

- Conformément aux dispositions de l'article 14 du *Décret royal 1021/2022, du 13 décembre, qui réglemente certaines exigences en matière d'hygiène dans la production et la commercialisation de produits alimentaires dans les établissements de vente au détail* :
 - La présence d'animaux de compagnie est interdite dans les zones de l'établissement où les aliments sont préparés, manipulés, exposés ou entreposés.

- La présence d'animaux est interdite près de la piscine, du spa, de la salle de sport et des aires de jeux pour enfants.

2.3. Hébergement

- Les animaux ne peuvent pas être laissés seuls dans l'hébergement ou les emplacements. Il doit toujours y avoir la présence de leurs propriétaires.
- Les propriétaires d'animaux de compagnie doivent s'assurer que ceux-ci ne provoquent pas de bruits gênants qui pourraient empêcher les autres clients de se reposer.
- Les propriétaires d'animaux doivent empêcher ceux-ci de grimper sur les lits, fauteuils et autres meubles du logement.
- Les propriétaires d'animaux doivent s'abstenir d'utiliser les baignoires, douches, lavabos et autres toilettes pour les laver.

3.- Présence, accès et séjour des chiens d'assistance

3.1. L'accès et la présence des chiens d'assistance appartenant aux Forces Armées et aux Forces et Corps de Sécurité de l'État en service sont autorisés, conformément à leur législation spécifique, ainsi que l'accès, la présence et l'hébergement des chiens d'assistance pour les personnes handicapées qui en ont besoin.

3.2. L'accès, la présence et l'hébergement des chiens d'assistance aux personnes handicapées sont soumis aux dispositions de la réglementation régionale, étant entendu que :

- Vous devez posséder et présenter le document prouvant l'identité, la carte de l'unité de liaison et le document sanitaire officiel du chien d'assistance.
- Vous devez conserver votre badge d'identification de chien d'assistance placé à un endroit visible sur le collier ou le harnais du chien, en complément de la puce électronique exigée par la réglementation en matière de protection/santé des animaux.
- Vous devez garder le chien d'assistance à vos côtés avec les mesures de retenue et de sécurité appropriées selon sa race.
- L'accès des chiens d'assistance est interdit aux zones de manipulation des aliments et d'accès exclusif du personnel de l'Établissement ; ainsi qu'à l'eau de la piscine.

3.2. L'accès aux chiens d'assistance pour les personnes handicapées peut être refusé dans les circonstances suivantes :

- En cas de danger grave et imminent pour l'utilisateur, un tiers ou le chien d'assistance lui-même.
- Lorsque l'animal présente des symptômes de maladie, se manifestant alternativement ou cumulativement par des signes de fièvre, une alopécie anormale, des selles diarrhéiques, des sécrétions anormales, des signes de parasitose cutanée, des plaies qui, de par leur taille ou leur aspect, présentent

un risque présumé pour les personnes ou des signes de manque de propreté ou d'entretien

4.- Résiliation anticipée du séjour et responsabilité

4.1. Le non-respect de ce Régime d'admission des animaux de compagnie, ainsi que de sa signalisation indicative, pourra entraîner la résiliation du séjour et de l'hébergement des animaux, sans que l'Établissement ne soit tenu de rembourser un quelconque montant au client.

4.2. En cas de refus de quitter l'établissement, son propriétaire peut demander l'assistance des autorités.

4.3. En cas de non-respect des obligations et interdictions prévues par la réglementation du secteur en tant que propriétaires et/ou responsables des animaux hébergés, l'établissement se réserve le droit de signaler la situation aux autorités administratives compétentes.

4.3. Les propriétaires d'animaux de compagnie qui se trouvent ou séjournent dans l'Établissement seront responsables des dommages, pertes et désagréments qu'ils causent aux personnes, aux autres animaux et aux biens.

4.4. L'Établissement se réserve le droit de recours contre le propriétaire de l'animal de compagnie pour les sommes versées afin de réparer les dommages causés aux tiers lors de leur séjour dans l'établissement.

13. CONDITIONS D'ADHÉSION AU CLUB WECAMPER

Le programme de fidélité Club Wecamper offre une série d'avantages à ses membres.

L'adhésion au Club Wecamper crée une relation contractuelle entre le client et Wecamp par laquelle le client bénéficie d'une série de services et d'avantages et WECAMP s'engage à offrir ces services et avantages exclusifs à ses membres.

Les avantages dont bénéficient les membres sont offerts sur trois niveaux :

- Le niveau 1 (Super Wecamper) est obtenu à partir de bienvenue lors de l'adhésion au Club : le membre Wecamper, en guise de bienvenue au Club, obtient l'avantage suivant : 5 % de réduction sur le tarif web flexible.

-Niveau 2 (mega wecamper) Pour chaque tranche de 100 euros de réservations dans les destinations wecamp, vous gagnez 10 points club. Ainsi, lorsque vous aurez accumulé 150 points, ce qui équivaut à des réservations d'une valeur comprise entre 1 500 et 2 500 euros, vous deviendrez un Mega wecamper. Vous bénéficierez d'une incroyable réduction de 7 % sur notre tarif flexible sur le web, ainsi que d'avantages exclusifs qui rendront chaque séjour inoubliable.

-Le niveau 3 (ultra wecamper) est obtenu lorsque le membre du Club wecamper accumule 250 points, ce qui équivaut à des réservations d'une valeur de 2 500 € et plus : le membre du Club wecamper bénéficie des avantages suivants : 10% de réduction + early check in / late check out + aménagements de bienvenue (sur demande).

En tout état de cause, et dans le cadre des services offerts par WECAMP aux membres du Club Wecamper, nous pourrons leur envoyer des informations commerciales sur les campings WECAMP, des promotions exclusives, des actualités sur les réductions et d'autres avantages.

14. NULLITÉ ET INEFFICACITÉ DES CLAUSES :

Au cas où l'une quelconque des clauses incluses dans les présentes Conditions générales serait déclarée, totalement ou partiellement, nulle ou inefficace, cette nullité ou inefficacité n'affectera que ladite disposition ou la partie de celle-ci qui est nulle ou inefficace, les conditions générales subsistant à tous autres égards, cette disposition ou la partie de celle-ci qui est affectée étant considérée comme dépourvue de toute efficacité.

15. RÉSOLUTION DES LITIGES EN LIGNE (ONLINE DISPUTE RESOLUTION):

Conformément à l'article 14.1 du Règlement (UE) 524/2013, la Commission européenne fournit une plateforme d'accès gratuit pour la résolution des litiges en ligne entre l'UTILISATEUR et le PRESTATAIRE, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux tribunaux, grâce à l'intervention d'un tiers, dénommé Organe de résolution des litiges, qui agit en tant qu'intermédiaire entre les deux. Cet organe est neutre et dialoguera avec les deux parties afin de parvenir à un accord, et pourra finalement suggérer et/ou imposer une solution au conflit. Lien vers la plateforme ODR : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

16. LÉGISLATION APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE :

Pour tout ce qui n'est pas expressément établi dans le présent document, les présentes conditions seront régies ou interprétées conformément à la législation espagnole. À défaut de recours aux dispositions de la clause précédente, le prestataire et l'utilisateur conviennent de soumettre tout litige pouvant découler de la prestation du service couvert par les présentes conditions aux cours et tribunaux du domicile du prestataire (si l'utilisateur n'est pas considéré comme un consommateur aux fins du texte révisé de la Loi générale pour la défense des droits des consommateurs et des utilisateurs) ou de l'utilisateur (si l'utilisateur est considéré comme un consommateur aux fins de la loi susvisée).

17. RÈGLEMENTATION APPLICABLE :

Les présentes Conditions générales sont soumises aux dispositions de :

Réglementation européenne en matière de commerce électronique :

- Directive 97/7/CE concernant la protection des consommateurs en matière de contrats à distance (Directive sur la vente à distance).

- Directive 2000/31/CE relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique dans le marché intérieur (Directive sur le commerce électronique).

Règlementation espagnole :

- Loi 3/2014, du 27 mars 2014, portant modification du texte révisé de la Loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs.
- Loi 7/1998, du 13 avril 1998, relative aux conditions générales des contrats, telle qu'elle résulte de ses modifications ultérieures.
- RÈGLEMENT(UE)2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données).
- Loi organique 3/2018, du 5 décembre 2018, sur la protection des données à caractère personnel et la garantie des droits numériques.
- Loi 7/1996, du 15 janvier 1996, sur la réglementation du commerce de détail.
- Loi 34/2002, du 11 juillet 2002, sur les services de la société de l'information et le commerce électronique, telle qu'elle résulte de ses modifications ultérieures.
- DÉCRET 75/2020, du 4 août 2020, sur le tourisme en Catalogne (applicable aux campings situés dans la communauté autonome de Catalogne).

18. LANGUE :

Les présentes conditions de vente ont été originellement rédigées en langue espagnole. En cas de contradiction entre la version dans une autre langue et la version en espagnol, cette dernière prévaut.

19. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS :

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Nous vous demandons de nous les envoyer par le biais de l'adresse de courrier

électronique de contact de chaque camping, que vous trouverez dans la section « Contact » de notre site web.

Par ailleurs, nous mettons à la disposition des consommateurs et des utilisateurs des formulaires de réclamation officiels. Vous pouvez les demander en appelant le numéro de téléphone du service clientèle indiqué ci-dessus.

Dernière révision : 17 mai 2023.

20. RÈGLEMENT DU RÉGIME INTERNE DU CAMPING

Le présent règlement intérieur a pour objet de se conformer à la législation nationale en vigueur ainsi qu'aux réglementations autonomiques applicables à chaque camping.

Considérant que le présent Règlement (ci-après, le « Règlement ») vise à organiser la coexistence entre les clients du camping, tant pour son interprétation que pour son application, il convient de prendre en compte non seulement les règles générales qu'il contient, mais également les spécificités d'un camping, qui le distinguent d'autres communautés régies par le même type de réglementation.

Les règles énoncées dans ce Règlement sont obligatoires pour toutes les personnes présentes dans l'enceinte du camping (campeurs, visiteurs, employés...).

Ce Règlement intérieur définit les règles relatives à l'admission des clients et des animaux dans le camping, ainsi que les droits et obligations de ceux-ci pendant leur séjour.

1. CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement sera de obligatoire respect pour tous les Clients et visiteurs du Camping, quel que soit leur titre. Les Clients assument l'obligation de faire connaître le contenu de ce règlement et d'en exiger le respect à leurs accompagnants et visiteurs. Le contenu du règlement sera, en tout cas, complémentaire et non substitutif de toute réglementation légale applicable au camping.

2. MODIFICATIONS

Le présent règlement pourra être modifié ou complété par la Propriété lorsque cela sera nécessaire pour maintenir son adéquation aux besoins du Camping, à son meilleur et plus efficace fonctionnement, ainsi qu'aux exigences légales, après communication aux Clients.

3. ESPACES COMMUNS

Les espaces communs du Camping, tant intérieurs qu'extérieurs, seront destinés uniquement aux usages prévus, aucun Client ne pouvant les utiliser ou permettre à des tiers de les utiliser pour y déposer des matériaux ou éléments étrangers à la destination propre dudit espace commun.

Il ne sera pas non plus permis, à titre énonciatif et non limitatif, la vente extérieure, le commerce ambulant, la distribution de publicité par prospectus ou autres moyens, les manifestations politiques et, en général, tout type d'action menée par des personnes ou groupes étrangers à l'activité du Camping.

Les éléments d'usage commun seront utilisés selon leur destination, aucun des Clients ne pouvant les détruire, pratiquer des trous, surcharger les installations et réaliser aucun acte qui pourrait détériorer les éléments d'équipement, installations, canalisations, réseaux d'eau, électricité, téléphone et les restantes installations au détriment du Camping et des autres clients.

Chaque Client sera responsable des dommages causés dans les zones d'usage commun et, de manière générale, de toutes les conséquences nuisibles qui résultent d'un usage abusif ou d'une utilisation des espaces communs non conforme à leur destination, s'ils résultent de ses propres actes ou de ceux de l'un de ses accompagnants ou visiteurs.

4. HÉBERGEMENT ET PARCELLES

Les Clients des hébergements et parcelles auront un droit d'usage exclusif sur la zone correspondante, devant respecter sa destination et les droits des autres Clients.

Les Clients seront obligés de :

- Maintenir en parfait état les hébergements et parcelles loués, ainsi que de respecter la réglementation en vigueur qui régit le Camping.
- Respecter toutes les normes d'hygiène, sécurité, salubrité et police, répondant également des pénalités qu'ils pourraient encourir pour leurs actes, ceux de leurs accompagnants ou visiteurs.
- Respecter le repos et les heures de silence établies par le camping.

En cas de dommages occasionnés par les installations communes (inondation d'eau ou feu par court-circuit, etc.), le Client affecté devra le communiquer, dans les plus brefs délais, en détaillant les dommages subis pour une intervention correcte de la direction du Camping.

Si le sinistre est causé par négligence du Client, le Client lui-même devra prendre en charge les dommages et la Propriété du Camping pourra exiger qu'ils soient réparés dans les plus brefs délais.

Si le sinistre est causé par négligence du Client, le Client lui-même devra prendre en charge les dommages et la Propriété du Camping pourra exiger qu'ils soient réparés dans les plus brefs délais.

5. ADMISSION.

- a. Pour accéder au Camping, la présentation du Document National d'Identité ou Passeport est OBLIGATOIRE, ainsi que le remplissage de la documentation exigée à tout moment par les autorités communautaires, espagnoles ou autonomiques, en procédant à l'inscription des personnes, véhicules et, le cas échéant, animaux de compagnie qui accèdent au lieu en accompagnant le titulaire de la fiche d'inscription, qui sera de toute façon responsable devant la direction du Camping des personnes et/ou animaux inscrits avec lui. Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte qui est responsable de leurs actes.
- b. Indépendamment de la durée du séjour du client dans l'établissement, aucun des utilisateurs ou clients ne peut avoir son domicile cadastral ou fiscal et sa résidence permanente dans le Camping.
- c. Le présent Camping dispose de mesures d'accès restreintes qui seront préalablement communiquées au client à son arrivée dans l'établissement.
- d. L'Admission de campeurs a les limitations prévues à l'article 9 du Décret 200/1999, du 27 juillet, qui réglemente le droit d'admission dans les établissements publics ; empêchant l'admission et l'accès à nos installations à :
 - Aux personnes qui manifestent des comportements violents, et en particulier celles qui se comportent de manière aggressive ou provoquent des incidents, celles qui portent des armes ou des objets susceptibles d'être utilisés comme telles et celles qui portent des vêtements ou des symboles qui incitent à la violence, au racisme ou à la xénophobie dans les termes prévus dans le Code pénal.
 - Aux personnes qui peuvent causer des dangers ou des nuisances aux autres spectateurs ou utilisateurs et, en particulier celles qui consomment des drogues ou des substances stupéfiantes ou montrent des signes d'avoir consommé et celles qui montrent des signes d'ivresse.
 -

- Aux personnes dont la présence peut être considérée comme préjudiciable à la sécurité, à la réputation et à l'intérêt du Camping pour ses Clients et travailleurs.

6. CIRCULATION.

L'horaire de circulation des véhicules à moteur, entendus comme tels voitures, motos, cyclomoteurs, bicyclettes et trottinettes électriques sera celui établi à chaque moment par la Direction du Camping ; bien qu'en aucun cas leur circulation ne soit autorisée entre 24h00 et 7h00 le matin.

La vitesse maximale autorisée est de 10 km/h. Il est interdit de circuler avec des motos à l'intérieur du Camping. Les bicyclettes ne pourront pas circuler entre 23h00 et 08h00. Après 22 heures, les clients devront garer la voiture dans le Parking Extérieur.

Les véhicules propres au camping sont d'usage exclusif pour le personnel de celui-ci ; étant exclus de cette restriction horaire les véhicules propres au camping.

Les véhicules propres au camping non immatriculés ne pourront sortir sous aucun prétexte des installations du camping.

7. STATIONNEMENT.

Si l'hébergement réservé accepte un stationnement attenant à celui-ci, il est obligatoire de garer la voiture à l'intérieur de la parcelle ou du Bungalow assigné, et en aucun cas il ne pourra être utilisé une autre parcelle. La Direction du Camping fixera l'heure maximale pour pouvoir accéder à l'intérieur du camping avec un véhicule ; ne pouvant être jamais plus tard que 24 heures. À partir de l'heure maximale établie, la voiture devra rester au parking extérieur.

8. SILENCE NOCTURNE.

De 24h00 à 08h00, il faut maintenir le silence et respecter le repos des autres campeurs.

L'horaire de repos est établi de 22h00 à 10h00, durant cette période il est demandé de respecter le repos du reste des clients.

9. ANIMAUX DOMESTIQUES :

L'admission d'Animaux domestiques est facultative de la Direction du Camping.

Il est nécessaire d'ajouter l'animal domestique lors de la réservation, tous les hébergements n'acceptent pas d'animaux domestiques.

En cas d'admission, il faudra se conformer aux dispositions établies à cet égard :

- La mascotte devra maintenir un comportement correct à tout moment, étant correctement éduquée pour ne pas causer de nuisances aux autres clients, telles que des bruits désagréables (par exemple, aboiements...), excréments, etc.
- Il est obligatoire d'apporter le passeport et de le présenter à la réception pour certifier que les chiens sont à jour dans leurs vaccins et déparasitations.
- Pour pouvoir accéder au camping, le chien doit respecter des normes d'hygiène.
- En réservant un hébergement (parcelles non incluses), à la réception et sous réserve de disponibilité, une literie et des récipients pour la nourriture et l'eau vous seront fournis.
- À l'intérieur du Camping, ils devront être en permanence attachés.
- Il est strictement interdit que les animaux fassent leurs besoins dans le Camping, en cas de non-ramassage et de nettoyage immédiat, le camping pourra choisir de ne pas accepter le séjour du Titulaire et de ses accompagnants sans accepter aucune réclamation de leur part.
- Les animaux ne pourront pas accéder aux lieux suivants : supermarché, piscine, sanitaires et aires de jeux.
- Nous vous informons que les chiens "Potentiellement Dangereux" (pit bull, rottweiler, dogue argentin, bullmastiff, staffordshire, doberman, fila brasileiro, presa canario... Liste non exhaustive) NE SERONT PAS ADMIS.
- Il est expressément interdit que les animaux montent sur le mobilier du Camping.

10. VISITES.

Les visites sont obligées de passer par la Réception et de faire le contrôle d'entrée. Les voitures des visiteurs *NE* peuvent accéder au Camping ni pour décharger. Toute visite non communiquée à la Réception sera facturée à la famille visitée.

11. NETTOYAGE ET RECYCLAGE.

Les déchets doivent être déposés dans un sac plastique fermé dans les conteneurs à ordures et, pour le bien de tous, il convient d'utiliser les conteneurs de recyclage situés aux points de collecte.

À la libération de la parcelle ou de l'hébergement, celui-ci doit être laissé propre.

Conditions de nettoyage et pénalité en cas de remise inappropriée de l'hébergement :

Le client s'engage à laisser l'hébergement dans un état correct de propreté et d'ordre, ce qui inclut :

- Évacuer les déchets et les déposer dans les points prévus.
- Nettoyer la vaisselle utilisée.
- Ne pas laisser de saleté à l'intérieur de l'hébergement.
- Ne pas laisser de restes alimentaires, de taches sur le mobilier, les matelas, le plafond ou les murs, de mauvaises odeurs ou d'objets personnels.

En cas de remise nécessitant un nettoyage intensif ou exceptionnel, un supplément de 100€ à 250€ sera appliqué selon si cela concerne une ou plusieurs pièces.

Le client autorise expressément le camping à prélever ce montant sur la carte bancaire fournie lors de la réservation ou du check-in.

12. EMPLACEMENTS

Les emplacements doivent toujours être laissés propres et dégagés de tout objet (tables, chaises, vélos, pots de fleurs, etc.), l'éclairage général doit être débranché, les tuyaux déconnectés et rangés lorsque les clients quittent le camping.

Toute installation autre que celles destinées au camping est strictement interdite. La direction se réserve le droit de retirer les objets non autorisés. Il est interdit d'utiliser les fontaines publiques pour laver les animaux domestiques, la vaisselle, le linge ou pour vider/nettoyer les toilettes chimiques.

13. ARBRES ET PLANTES

Merci de respecter la végétation. Il est interdit d'attacher des fils métalliques, de planter des clous ou de faire quoi que ce soit pouvant endommager les arbres et les plantes.

14. CLÔTURES

Il est interdit d'installer toute forme de clôture.

15. PERSONNEL

Les relations entre le personnel du camping et les clients doivent se baser sur la collaboration et la coopération.

Le personnel du camping agit selon les instructions données par la Direction ou ses représentants. Toute plainte concernant leur comportement doit être adressée par écrit à la Direction.

16. INTERDICTIONS

Il est formellement interdit de:

- Étendre du linge dans des zones non prévues à cet effet.
- Perturber le repos des autres campeurs pendant les heures de silence absolu (00h00 – 08h00).
- Faire du feu au sol; se renseigner auprès de la Direction sur les restrictions éventuelles.
- Conformément à la loi 42/2010 du 30 décembre modifiant la loi 28/2005, il est interdit de fumer/vapoter à l'intérieur des hébergements, sur leurs terrasses, sur les emplacements et dans les espaces communs du camping. Cela n'est autorisé que dans les zones désignées.
- Introduire des animaux non autorisés par la Direction.
- Abandonner des déchets en dehors des zones prévues.
- Faire entrer des personnes non autorisées dans le camping.
- Réaliser des installations permanentes ou altérant l'esthétique du camping.
- Laisser des cordes ou fils pouvant faire trébucher d'autres campeurs.
- Laisser un mineur seul dans la zone de la piscine sans être accompagné d'un adulte.
- Se déplacer dans le camping sans vêtements couvrant le haut et le bas du corps (sauf à la piscine et dans les espaces privés sans visibilité extérieure).
- Le topless est interdit dans toutes les installations, y compris la piscine.
- Manipuler les tableaux électriques, réservé uniquement au personnel du camping.
- Introduire des matières dangereuses, insalubres, inflammables, malodorantes ou interdites par la loi, les services de sécurité ou les assurances du camping.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'expulsion du camping.

17. MINEURS

Pour les activités d'animation destinées aux enfants :

- Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur pour toutes les activités organisées par le camping, à l'intérieur comme à l'extérieur, y compris le kids club.
- Les enfants de 6 à 12 ans doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur pour les activités en dehors du camping (plage, randonnées, etc.). L'accompagnement n'est pas requis pour les activités dans le camping, sauf celles dans la piscine ou les zones aquatiques, même en présence d'un maître-nageur.

En aucun cas, le personnel du camping ne peut être désigné comme accompagnateur. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents/tuteurs en permanence.

18. HORAIRES DE CHECK-OUT / CHECK-IN

- Check-out : Les hébergements et emplacements doivent être libérés à 11h00.
- Check-in : À partir de 16h00 pour les hébergements, et de 13h00 pour les emplacements.

19. INCIDENTS OU URGENCES

Toute urgence ou incident doit être signalé à la réception. Tous les clients doivent se conformer aux protocoles établis par le personnel du camping.

20. RESPONSABILITÉ

Le camping n'est pas responsable en cas de perte, vol ou disparition d'argent ou d'objets laissés dans les hébergements/emplacements ou dans les coffres-forts. La responsabilité du camping ne couvre que les objets déposés à la réception et acceptés par la Direction.

Le camping n'est pas responsable des dommages causés par FAUTE ou NÉGLIGENCE des clients.

NON-RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En cas de comportement perturbant la tranquillité ou contrevenant aux règles, le camping pourra adresser un avertissement verbal ou écrit, demandant l'arrêt immédiat de la conduite inappropriée.

Si l'infraction est grave ou répétée, et après avertissement, la Direction se réserve le droit de résilier le contrat et d'expulser le client immédiatement.

En cas d'infraction pénale, les autorités compétentes seront informées.

Tout client reconnaît avoir pris connaissance et accepté ce règlement, qui est d'application obligatoire.

Le non-respect pourra entraîner l'expulsion.

Des formulaires officiels de réclamation sont disponibles à la réception.

La Direction se réserve le droit de modifier ce règlement à tout moment, selon les besoins opérationnels ou légaux.

